	Troyes Chapelle Natation	Affiliation FFN n° 070109322
		SIREN n° 47842649700010
		Agrément DDCSPP n° 10 S 370
		Récépissé Prefecture n° 0103009564

PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif et sportif du Troyes Chapelle Natation a pour objectif :

De donner aux adhérents une connaissance précise et complète de leur association afin de pouvoir s'identifier dans ce projet aux travers des valeurs portées, à partager et à soutenir ces dernières.

De permettre aux partenaires privés et institutionnels de mieux connaître les objectifs du club, de les confronter à leurs propres valeurs pour mieux soutenir et accompagner ses actions.

De donner aux intervenants sportifs, salariés et bénévoles les priorités, en leur assurant les moyens de mener à bien leur mission.

De donner aux dirigeants et aux futurs dirigeants un document de référence définissant une politique associative et sportive.

Les valeurs défendues par le TCN :

L'appartenance à une association basée sur le bénévolat doit conduire chacun de ses membres à adhérer à un certain nombre de valeurs et à les défendre notamment :

Le respect de chacun de ses membres, l'esprit de tolérance.

Le désintéressement de l'action des ses bénévoles.

L'esprit de convivialité.

La vocation sportive de l'association implique l'adhésion à un certain nombre de valeurs dont :

Le respect des règles, le fair-play, le respect des autres.

Le goût de l'effort, de la persévérance et du dépassement de soi.

L'esprit d'équipe et la solidarité.

La maîtrise de son corps et la recherche d'une forme physique optimale.

Le développement de ces valeurs chez nos jeunes adhérents doit participer à la construction de leur personnalité, d'une confiance en soi au travers des succès comme des échecs.

L'association doit permettre à ses adhérents une pratique de leur sport favori au niveau qu'ils souhaitent, dans les meilleures conditions et dans le meilleur esprit possible.

Notre association ambitionne de devenir un acteur majeur de la natation régionale.

Ce projet associatif est complété par un projet sportif annuel, ce dernier prendra en compte les résultats et les évolutions de l'année précédente pour préciser les progrès à réaliser et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Les entraîneurs du club participent à son élaboration, à son actualisation et à sa mise en œuvre.

L'association

Le Troyes Chapelle Natation est né de la fusion de deux clubs de l'agglomération Troyenne, le Club de Natation Chapelain et le Troyes Gymnique Natation.

Ses activités sont organisées sur les trois sites nautiques de l'agglomération troyenne :

Sur la commune de Troyes :

La piscine des Chartreux

La piscine Lucien Zins du Vouldy

Sur la commune de la Chapelle Saint Luc :

Le complexe Aqualuc

Le TCN est une association sportive qui compte 430 membres en 2012.

Les activités de l'association :

Les activités de l'association s'inscrivent dans le cadre défini par les statuts de la Fédération Française de Natation à laquelle elle adhère sous le numéro 070109322. Elles s'articulent autour de trois grands axes :

La natation sportive.

La natation synchronisée.

Les activités loisirs_forme_santé.

Le public se divise en deux grandes catégories : les jeunes (0 à 25ans) et les adultes (au-delà de 25 ans)

a. La natation sportive

La politique à destination des jeunes de 0 à 25 ans :

L'esprit de la pratique sportive en général est de s'inscrire dans un processus de recherche de performances individuelles ou collectives. Cette recherche conduit naturellement vers la compétition.

Le club organise donc la pratique de cette discipline en trois grands groupes :

L'école de natation :

Le club accueille des jeunes qui savent déjà nager (ils doivent au moins nager 25 mètres dans quelque style que ce soit). Dans le cadre de la rénovation de l'ENF, notre école s'organise autour des trois étapes définies par la Fédération :

Le sauv'nage : pour acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau.

le passeport de l'eau : pour découvrir cinq disciplines sportives de la natation à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur.

Le pass'compétition : pour s'orienter vers les pratiques compétitives de la discipline de son choix.

Des groupes de compétence au nombre de 4 (Crevettes, Hippocampes, Saumons et Dauphins) sont ainsi créés. Parallèlement aux tests officiels ENF, le club met en place sa propre grille d'évaluation qui intègre les exigences de la FFN. Des tests internes à l'association sont organisés deux à trois fois par an selon le calendrier scolaire et les résultats consignés dans un fichier disponible sur le site du club permettant ainsi aux jeunes d'apprécier les progrès effectués et aux parents de suivre l'évolution de leurs enfants.

Cette organisation doit permettre d'avoir une approche positive et encourageante déconnectée de la notion de performance.

En parallèle, les jeunes nageurs participeront aux différents paliers mis en place par la FFN avec l'organisation de sessions de sauv'nage par le club, de sessions de passeport de l'eau par le comité départemental et de pass'compétition par le comité régional dans l'année.

A l'issue de l'école de natation ou pour les adhérents trop âgés pour intégrés, l'école deux possibilités sont offertes :

Le groupe Ad'O :

Le club permet à tous les nageurs âgés de 12 à 18 ans de se perfectionner dans les quatre nages.

Cette section est donc ouverte à tous les adolescents souhaitant pratiquer une activité sportive sans être confrontés à la compétition. Cependant tout nageur qui le souhaite peut à tout moment intégrer une section de compétition.

Le groupe compétition :

La finalité de ce groupe est la recherche de la performance avec la participation aux compétitions organisées par les différents échelons fédéraux (départementaux, régionaux, interrégionaux, nationaux) en fonction des qualifications de chaque nageur.

Le club doit permettre à chacun, en fonction de leur volonté et de leurs capacités, d'atteindre le plus haut niveau possible.

C'est afin de préparer les plus jeunes nageurs au monde de la compétition qu'une section sportive a été créée en collaboration avec le collège Beurnonville. Le club accorde beaucoup d'importance à la réussite scolaire de ses jeunes adhérents. Cette section sportive est l'opportunité de faire collaborer le monde de l'Education nationale et celui de la compétition sportive.

Le groupe « maîtres compétition » :

Ce groupe a pour vocation d'offrir aux adultes qui le souhaitent une fréquence d'entraînement leur permettant d'atteindre des performances leur ouvrant la participation aux compétitions de niveau régional, interrégional, national et international organisés par les clubs et les Fédérations. Le club est

présent depuis de nombreuses années à tous les niveaux de compétition et entend continuer le développement de cette pratique.

b. La natation synchronisée :

Notre structure est à ce jour la seule à proposer cette discipline de la natation dans le département. Celle-ci mêle la performance physique et la recherche d'une expression artistique et esthétique. Cette section est bien évidemment ouverte à tous sans discrimination de sexe, mais jusqu'à présent seules des filles se sont inscrites.

Les grands principes de cette discipline sont rapidement décrits dans l'annexe 1.

La section est organisée en deux groupes.

Le groupe « débutantes »:

Ce groupe est réservé aux jeunes qui débutent en natation synchronisée et à celle qui ne veulent pas faire de compétition. Il s'agit d'initier, de poser les bases techniques permettant notamment d'obtenir le pass'compétition indispensable pour passer dans le groupe compétition. L'objectif majeur de ce groupe est de susciter les vocations afin d'alimenter le groupe compétition en fidélisant les nageuses.

Le groupe compétition :

L'esprit de ce groupe est la participation aux différents niveaux de compétition organisés par la Fédération. L'engagement de ses membres y est fort. Un ballet est le résultat d'un travail collectif important, notamment pour la mise en place de la synchronisation des mouvements.

Chaque année au mois de Juin, la section dans son ensemble organise un Gala dans la piscine Lucien Zins. Ce gala, ouvert à tous, permet à l'ensemble des nageuses de montrer aux familles, aux proches, à nos différents partenaires et à toutes les personnes intéressées, les progrès et les résultats d'une année de travail acharné.

c. Les activités nager-forme-santé :

On retrouve dans ces activités les adultes désirant pratiquer la natation sans objectif de compétition.

Ces activités s'articulent autour de deux grands axes.

Les pratiques traditionnelles de la natation de loisir d'adulte.

La natation est une pratique répandue pendant les vacances. Beaucoup de sites (hôtels, campings, centres de vacances,...) proposent des installations nautiques permettant la pratique de ce sport. De nombreux adultes souhaitent continuer à ce détendre, à se maintenir en forme.

Il s'agit donc pour notre club de permettre à cette catégorie d'adhérents de pratiquer leur loisir favori en mettant à leur disposition du personnel qualifié (bénévoles et salariés) (bénévoles et salariés) afin de leur assurer un encadrement correspondant à leurs attentes

Le nouveau concept développé par la fédération :

La Fédération a souhaité développer et structurer ce type de pratique. Le premier niveau est la pratique, encadrée par des éducateurs formés, autour des concepts, d'acquisition, du maintien et de l'optimisation du « capital santé ».

Si ce premier niveau sera probablement le plus demandé et le plus aisé à mettre en œuvre, il existe deux autres niveaux d'interventions possibles pour accueillir au sein des clubs des populations, porteuses de pathologies « lourdes » ou de handicap, très en demande d'une activité encadrée, par des éducateurs formés.

Ces activités demanderont une formation spécifique que le club proposera à ses salariés dans le cadre de la formation continue.

L'évolution de ces deux concepts est convergente. Il est donc important d'apporter une certaine cohérence entre les différents groupes d'adulte. Il s'agit de bien identifier les créneaux et les désirs et besoins de chaque adhérent afin de répondre au mieux aux attentes de chacun que chaque adhérent puisse choisir en fonction de ses désirs et de ses besoins.

L'organisation et le fonctionnement de l'association

1. L'organisation

L'organisation administrative du club reprend l'organisation classique des associations loi 1901.

L'assemblée générale est l'organe souverain de l'association. C'est un lieu de débats, d'information et de prise de décisions. Les statuts seront révisés et un règlement intérieur sera adopté pour répondre au mieux aux exigences modernes.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration assure le bon fonctionnement de l'association et applique les décisions prises au cours de l'assemblée générale

La fréquence des réunions du conseil d'administration est généralement plus élevée que celle des assemblées générales. Elles ont lieu au moins plusieurs fois par an, sur convocation du président.

Le bureau

Le bureau est composé comme suit:

Le président représente l'association. Il dirige et contrôle ses activités et est responsable juridiquement des actions qu'elle met en œuvre. Il est assisté de un à trois vice présidents.

Le secrétaire secondé de un ou deux secrétaires adjoints, assure le bon fonctionnement administratif de l'association. Il rédige les convocations et comptes-rendus, organise les réunions, tient à jour les registres et les archives, dépose les dossiers de subventions, s'occupe de la correspondance, etc.

Le trésorier a la responsabilité de la gestion et des finances de l'association (cotisations, factures, collecte de dons, établissement des budgets, préparation des dossiers de subvention, placement des excédents, etc.). Il est secondé de trois trésoriers délégués, un par section qui possédant une délégation de signature sur le chéquier permettent un fonctionnement optimal de celles ci.

Les bénévoles

Le bénévolat (bonne volonté) est le fait de participer à la gestion ou à l'animation d'une association sans en attendre de contreparties financières ou matérielles. Le bénévole n'a pas de lien de subordination avec les dirigeants de l'association et n'a droit à aucune rémunération. Néanmoins, il peut percevoir des remboursements de frais sur présentation de justificatifs (note de frais). Ces remboursements ne sont pas imposables, voire peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt si le bénévole y renonce de manière formelle et le transforme en don.

Le club doit susciter les vocations. En effet le constat actuel montre que le club fonctionne avec un nombre limité de bénévoles qui pour la plupart œuvre pour l'association ou celles qui l'ont précédée depuis de nombreuses années.

Les tâches administratives et d'organisation sont une part importante du fonctionnement du club :

- Organisation des compétitions
- Organisation du gala de fin d'année
- Demandes de subventions
- Suivi des comptes et de la trésorerie
- Organisation de la rentrée sportive et suivi de la situation des adhérents
- Engagements aux compétitions
- Organisation des déplacements
- Organisation des stages, gestion des salariés
- Etc., etc.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Mais elle fait apparaître de façon cruciale le besoin en bénévoles.

Les membres

L'adhésion à une association est un acte libre et volontaire qui comporte néanmoins une obligation : celle de respecter les statuts et le règlement intérieur, sous peine d'exclusion. Il s'agit de partager des valeurs communes. Leur adhésion leur permet de bénéficier des activités du club. Ils sont répartis dans des groupes en fonction de leur niveau en natation, de leurs désirs et de leur âge.

Les salariés

L'association emploie deux salariés à temps plein recrutés chacun sur un CDI. Ils sont placés directement sous l'autorité du président qui peut la confier à un de ses représentants. Leurs tâches sont variées. Leur qualification assure à nos adhérents un encadrement de qualité reconnue par les instances fédérales et les services des sports de l'Etat.

Leur action est définie par une fiche de poste attachée à chacun et annexée à ce projet.

Le fonctionnement

a. Les dépenses du club :

Toutes activités génèrent des dépenses de fonctionnement. Celles-ci se partagent en quelques grands postes :

- La masse salariale.
- Les licences fédérales
- Les frais liés aux compétitions (frais d'engagement, déplacements, hébergement,...
- Les frais administratifs (papiers, frais de téléphone,) induits par le fonctionnement de l'association.

Un certain nombre de ces postes augmentent de façon régulière et à un rythme élevé sans que l'association puisse modifier cet état de fait, comme par exemple les frais de déplacement en raison de la forte hausse des carburants, la politique actuelle de la Fédération, hausse du pris des licences, labellisation. Cette liste n'est pas exhaustive.

En matière salariale, le nombre d'adhérents, le nombre d'installations utilisées (3 piscines) nous obligent à avoir recours à deux salariés. La marge de manœuvre sur ce poste de dépense est donc étroite.

Le poste des licences FFN ne pourra que s'accroître, l'affiliation à la FFN impliquant l'obligation de licencier tous les adhérents. Cette politique de la FFN met nos associations en difficultés en augmentant de façon considérable un poste déjà important. Le club respectera les règles de la fédération mais son équilibre financier restera une priorité absolue.

Le poste des compétitions et déplacements peut être source d'économie par une gestion stricte et rationnelle. Il s'agit d'engager des compétiteurs motivés. Le planning des compétitions le plus précis possible devra être mis en place dès les calendriers fédéraux connus. Des initiatives seront prises pour minimiser les frais de déplacements comme par exemple le rapprochement avec d'autres clubs pour mutualiser les transports et les hébergements. Les adhérents sont sensibilisés aux frais d'engagements dès que l'un d'eux est inscrit à une épreuve. En effet, il est regrettable que des nageurs engagés ne soit pas présents sans raison valable (maladie avec certificat, motifs familiaux graves, etc.). Le club perd ainsi ses droits d'engagements et subit parfois des pénalités financières pour forfait non déclaré.

b. Le financement de l'association :

Pour assurer le fonctionnement de l'association celle-ci doit donc couvrir ces différents postes de dépenses par des ressources équivalentes.

Ces financements proviennent de cinq sources principales :

- Les cotisations
- Les subventions
- Les partenariats
- Les dons et legs
- Les ressources diverses

La politique du club est de diversifier ses sources de financement en développant notamment le partenariat avec des entreprises afin de rester à un niveau de cotisation éliminant le risque de discrimination par l'argent. L'équilibre financier est une nécessité, il est important d'assurer une bonne maîtrise des différents postes. Il faut anticiper les évolutions dont certaines sont parfaitement prévisibles

1) Les cotisations :

Les cotisations restent la première source de recettes du club Elles représentent près de 50% de ses produits. Le niveau de celles-ci tient compte de l'environnement socio-économique du club et d'une volonté politique d'ouvrir l'adhésion au plus grand nombre en offrant :

Des facilités de paiement

La possibilité de paiement grâce à des aides sociales (bons Activ+, chèque sport.

Un tarif familial dégressif.

A titre d'exemple les tarifs 2011-2012 étaient les suivants :

1er adhérent	140 €
2ème adhérent (même famille)	110 €
3ème adhérent (même famille)	90 €
4ème adhérent (même famille)	50 €
5ème adhérent et plus (même famille)	40 €
Etudiants, Triathlètes, Maîtres du week-end	60 €

L'augmentation du coût de l'adhésion, si elle semble inéluctable doit rester raisonnable et conforme à la politique et aux valeurs du club.

2) Les subventions

Les subventions des collectivités locales représentent près de 30 % de nos recettes et représente le second poste de ressources

Les Municipalités.

De part son histoire, notre association reçoit le soutien des deux municipalités majeures du département et de l'agglomération La Chapelle Saint Luc et Troyes. La mise à disposition d'installations onéreuses que sont des piscines municipales, représente une subvention indirecte considérable dont le montant estimé dépasse largement les sommes versées.

Ce soutien implique un engagement fort de l'association auprès de ces deux collectivités. La participation du club et de ses membres aux différentes organisations proposées par ces deux municipalités est un devoir. Le club participe à différentes instances. Ainsi, le président du club est vice président de l'OMS de la Chapelle saint Luc et sa secrétaire, membre du comité directeur.

Participation aux animations organisées par les municipalités :

Pour la ville de Troyes/

Les Clés de Troyes

Fêtes du sport

Tous à l'eau

L'accompagnement éducatif avec les écoles primaires

Pour la ville de La Chapelle Saint Luc :

La Fête de la Saint Luc
Le forum des Associations
L'anniversaire de L'Aqualuc
Savoir nager

Le club incite ses adhérents à y participer, et fournit le cas échéant un encadrement et des bénévoles.

Le Conseil Général :

“Pour les associations sportives, culturelles et de loisirs, les demandes sont étudiées par la commission spécialisée, en fonction de certains critères (nombre d'adhérents, type d'association, résultats sportifs pour le haut niveau, etc.)” ‘Extrait du site du Conseil général de L’Aube.

En matière sportive, le Conseil Général privilégie les résultats et apporte un soutien plus particulier au sport de haut niveau. La présence régulière de nos nageurs aux niveaux nationaux (N2, Inter région, Championnats de France Jeunes, Championnats de France par catégorie), les performances des Maîtres régulièrement médaillés aux championnats régionaux, interrégionaux et nationaux) rentrent bien dans ce cadre. Il convient donc de poursuivre dans cette voie afin de consolider et de renforcer nos liens avec cette collectivité locale.

L’Etat par le biais du CNDS ;

Le CNDS est un vecteur important de subventions. Il intervient à plusieurs titres.

D’abord dans le soutien à l’achat de matériel. Cette aide ne couvre qu’une fraction de la dépense engagée. Il s’agit donc de n’utiliser ce dispositif qu’en cas de nécessité.

Le CNDS est le vecteur d’aide des emplois aidés et notamment dans le cadre du dispositif sport-emploi. Les subventions sont de nature dégressive avec les années. Le club a bénéficié de ce dispositif sur un de nos deux emplois mais cette ressource arrive bientôt à échéance.

Le CNDS intervient également dans le cadre de l’opération accompagnement éducatif en collaboration avec les établissements scolaires. Il intervient dans le financement de cette action en versant une subvention couvrant les charges salariales induites par cette action.

“L’accompagnement éducatif, c’est accueillir les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons, un renforcement de la pratique des langues vivantes, des activités culturelles, artistiques ou une pratique sportive.” Extrait du site du Ministère de l’Education Nationale.

Ces actions sont mises en place par une collaboration entre un service de l’éducation nationale et une association. En la circonstance, le club est sollicité par la municipalité Troyenne. Les écoles primaires sont des écoles à population majoritairement défavorisée.

Le club s’inscrit donc dans ce dispositif. Cela répond à une demande d’un de nos soutiens financiers. Le bilan est financièrement neutre pour l’association et cela permet de nous faire connaître auprès de jeunes élèves et peut être de susciter des vocations.

La Fédération

Les financements de la fédération sont ventilés par les comités départementaux et régionaux sous la forme de participation à des actions de formation (BEF 1,..), des actions sportives (stages régionaux

ou départementaux,). Ces aides serviront donc à consolider certaines actions du club en en minimisant les coûts.

L'Education Nationale :

Depuis l'année 2006, le club est associé au collège Beurnonville dans le cadre d'une section sportive.

La section sportive scolaire offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les organes fédéraux et leur permet de suivre une scolarité normale et d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional, ou le cas échéant, d'aborder le haut niveau de pratique sportive.

La section sportive scolaire permet :

de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale ;

de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier ;

de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie ;

de leur permettre d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective ;

de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ;

de participer à leur éducation citoyenne

de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.¶

3) Les partenariats non institutionnels.

Notre club s'intègre dans un tissu socio-économique varié. Il a déjà obtenu un certain nombre de partenariats

La société APIC

Les sols RP

Le garage AutoBoulevard

Le bois de chauffage Jean Paul Guibert

FM photo

L'objectif à venir est de diversifier ces partenariats. Le club dispose d'un site vivant et attractif, outil indispensable d'une communication moderne. Lors de l'organisation de compétitions, du gala un affichage très lisible de nos partenaires sera mis en place.

4) Les dons et legs

Cette source de financement reste très marginale. Cependant, les avantages fiscaux dont peuvent bénéficier les donateurs peuvent inciter certains particuliers à faire un geste envers une association.

Cette voie de financement a été peu explorée jusqu'à présent. Un effort de communication sera entrepris pour la favoriser.

5) Les ressources diverses :

Les activités du club induisent des ressources propres : vente de matériel, de boissons et de gâteaux lors des compétitions. Une gestion rigoureuse des finances du club et notamment de la trésorerie peut générer des produits financiers. Même si ces recettes restent d'un niveau modeste, il convient de ne pas les négliger.

Perspectives et axes de développement

1. La formation

L'association développe depuis sa création une politique de formation importante.

Le premier volet de cette politique concerne les entraîneurs salariés. L'association assurera leur formation continue en améliorant le niveau de leur compétence technique et en leur permettant d'acquérir tous les qualifications nécessaires aux différentes activités proposées à nos adhérents et correspondant au cahier des charges de la FFN notamment en matière de labellisation.

Les activités nager-forme-santé ayant un potentiel de développement important, il est nécessaire de prévoir la formation d'au moins un salarié

Les bénévoles du club bénéficieront également de cette politique. Le club formera chaque année des officiels A ou B de natation course et incitera des nageuses ou d'anciennes nageuses de natation synchronisée à devenir des officiels, B, C et D de natation synchronisée.

Enfin, les bénévoles assurant une présence au bord des bassins seront formés.

La sécurité aux abords des plans d'eau, pendant toutes les activités nautiques est une priorité. Le club se doit donc de développer une politique volontariste en sensibilisant tous ses membres aux problèmes de sécurité en militant pour des attitudes responsables. Par ailleurs, notre association doit faciliter les métiers du sport et en particulier ceux de la natation qui peut être une voie d'orientation possible pour un certain nombre de jeunes.

Le TCN, fort de ses nombreuses expériences comme structure d'accueil des formations en alternance type BEESAN, doit poursuivre son effort dans cette voie, en collaboration avec l'ERFAN Champagne Ardenne qui propose les nouvelles formations mises en place par la FFF qui bénéficient d'équivalence avec les diplômes d'Etat.

2. Les axes de développement :

La taille de l'association :

L'évolution du nombre d'adhérents est un facteur important de développement. Cependant, il faudra prendre garde à ne pas dégrader les services rendus aux adhérents par une croissance trop rapide. En effet, la place est limitée par le nombre de créneaux horaires octroyés par les municipalités et le nombre de lignes d'eau. L'objectif à atteindre dans les années à venir est de 500 adhérents.

Pour atteindre cet objectif, les services rendus aux adhérents doivent répondre le plus possible à leurs aspirations. La qualité technique et humaine de l'encadrement doit être en constante amélioration. La satisfaction des adhérents les incitera à renouveler d'année en année leur adhésion et le bouche à oreille soutenu par une bonne réputation de l'association encouragera de nouveaux adhérents à venir nous rejoindre.

L'axe sportif :

La présence de nos nageurs jusqu'au niveau national (Championnats de France jeunes, par catégorie) est à consolider. Un des outils permettant de détecter et de former des nageurs compétitifs est la section sportive en collaboration avec le collège Beurnonville. Un travail important devra être mené pour augmenter le niveau des jeunes intégrant cette section. La consolidation et l'amélioration de nos résultats peuvent également contribuer à l'amélioration de l'image du club.

La section sportive peut se révéler une excellente vitrine pour le club dans un environnement d'adolescent. Elle donne une reconnaissance institutionnelle de l'association.

Le développement de cette section doit être poursuivi en améliorant le niveau des jeunes qui souhaitent l'intégrer sans toutefois tomber dans des excès. En effet, il s'agit de promouvoir cette discipline sportive et d'y attirer des jeunes. Les jeunes nageurs de club en seront le vivier principal mais cette section doit continuer son ouverture vers d'autres nageurs et de susciter des vocations.

Concernant la natation synchronisée, le travail effectué par les quatre bénévoles assurant l'encadrement de cette section est remarquable. Pour développer cette pratique sportive en continuant d'améliorer le niveau technique et artistique du groupe, une professionnalisation d'une partie de l'encadrement complétant l'équipe actuelle devra être recherchée. Les contraintes financières actuelles imposent une recherche en interne. Mais il n'est pas interdit d'imaginer un apport externe complémentaire en fonction de l'évolution des finances du club. Cette section porte en elle de fortes potentialités de développement.

Le Gala est un moment privilégié pour rendre plus populaire cette section. Le succès grandissant qu'il obtient chaque année est la preuve de son dynamisme. Il faudra lui donner plus de retentissement dans les médias locaux et en assurer une bonne communication.

L axe Nager-Forme-Santé

Cette nouvelle approche de la pratique sportive nous amènera à accueillir un nouveau public. La recherche de la performance et de la forme optimale ne sera pas la priorité de ces nouveaux adhérents. Il est donc important d'anticiper cette nouvelle demande et d'obtenir rapidement les certifications nécessaires à ces activités.

La labellisation :

La fédération s'est lancée dans un programme ambitieux de labellisation des clubs. Il s'agit là de garantir une qualité d'accueil, de compétences pour les pratiquants. La labellisation doit permettre de progresser avec les mêmes repères. Cinq labels représentant cinq niveaux d'investissement dans la Natation Française, car la FFN n'est pas uniquement dédiée au haut niveau. Les clubs FFN jouent aussi un rôle primordial dans la vie sociale de la ville. Ces labels doivent être un moyen de reconnaissance de ces actions pour les partenaires institutionnels et privés des clubs.

Les cinq niveaux de labellisation sont présentés dans l'annexe 2. :

L'ambition actuelle du club est de se positionner sur le label **Formateur** en natation sportive et sur le label **Développement** en natation synchronisée. (Fiche descriptive de ces labels en annexe 3). En effet, la situation actuelle (résultats, encadrement, structure) nous permet de nous positionner sur ce niveau de labellisation

Les outils du développement :

La communication reste l'outil majeur du développement de toute activité non marchande. Il convient de forger une image forte de l'association de façon à ce que la pratique de la natation puisse s'identifier à notre club.

Internet est devenu un vecteur important de communication. Le club possède son propre site (tcnataction.fr) et devra continuer à le faire vivre, à le développer et à le rendre de plus en plus attractif. En effet, il peut devenir un élément de communication de nos partenaires et peut permettre d'en convaincre d'autres à nous rejoindre.

Les relations avec la presse locale devront être renforcées. Les relations avec la presse écrite existent déjà mais ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Il faut donc travailler ces relations afin de les renforcer et de faire en sorte que toute organisation du club ait en écho dans la presse écrite.

Les relations avec d'autres associations :

Des pistes sont ici à explorer. Des liens ont été noués avec le club de Graulhet dans le Tarn. Nos nageurs y sont allés effectuer un stage puis en retour les nageurs de cette ville du sud sont venus à Troyes. Ce type de relation permet de minimiser les coûts d'hébergement et d'autres frais annexes. Cette politique d'ouverture pourra être développée. Elle participe à la renommée de l'association. En particulier, les jumelages de nos deux villes partenaires sont des pistes à explorer.

Annexe n°1

Les grands principes de la natation synchronisée

L'exécution : Les nageuses doivent travailler individuellement leurs figures, techniques de propulsion

La synchronisation : Cela nécessite beaucoup de répétitions, mais surtout que toutes les nageuses du ballet soient présentes aux répétitions.

La difficulté : Elle doit tenir compte du niveau, de l'expérience et des capacités des nageuses. Pour conclure, il vaut mieux un ballet plus facile bien exécuté qu'un ballet plus difficile désynchronisé.

La musique : Elle traduit le caractère et l'ambiance du ballet. Le choix de la musique est très important car elle doit donner envie aux nageuses d'exprimer quelque chose et leur inspirer des mouvements et des formations. D'une manière générale, il faut essayer de choisir des musiques bien rythmées, de façon à pouvoir compter facilement les temps, et pas trop rapides (surtout pour les débutantes). En effet, tous les mouvements doivent être comptés pour que les nageuses soient parfaitement synchronisées les unes par rapport aux autres et avec la musique. Des haut-parleurs sous-marins permettent d'entendre la musique sous l'eau. Un ballet est souvent composé de trois parties : une rapide, une lente et de nouveau une rapide. La partie lente permet aux nageuses d'effectuer des mouvements plus gracieux et artistiques tandis que pendant les parties rapides les mouvements sont plus rythmés

La chorégraphie : Il faut essayer de varier les mouvements et les figures, d'être créatif, et surtout d'occuper au maximum l'espace du bassin. Avant d'exécuter la chorégraphie dans l'eau, les nageuses répètent ensemble les mouvements et les déplacements au bord du bassin. Les bras symbolisent les jambes lorsqu'il s'agit de figures telles que le ballet leg, le flamenco.

Les formations : Lors de la conception du ballet, l'entraîneur crée les formations (ce sont les positions des nageuses les unes par rapport aux autres), représentant des formes géométriques et artistiques (étoiles, cercles, carrés emboîtés, losanges...). Le passage d'une formation à une autre s'effectue grâce à un déplacement (rétropédalage, battements...) ou sous l'eau.

Les portés : C'est un point très important, il en faut au minimum 3 par ballet, ces acrobaties sont de plus en plus spectaculaires.

La présentation : Les nageuses doivent communiquer une émotion au public, être expressives.

La préparation esthétique : Les nageuses doivent porter une attention particulière à leur tenue, leur coiffure, leur maquillage : Les maillots peuvent être décorés avec des paillettes (en motifs ou éparpillées) qui brilleront sous les lumières. Le maquillage (waterproof) permet de faire ressortir les traits. La coiffure est en général un chignon. Les cheveux sont tirés en arrière et maintenus par des pinces, de la gélatine alimentaire chauffée. Cela permet de fixer une coiffe réalisée par la nageuse et illuminée par des paillettes, en harmonie avec le maillot.

Annexe 2

Les cinq niveaux de labellisation

Mise en œuvre d'une véritable politique de labellisation des clubs

Labelliser doit être compris non comme une contrainte mais comme une reconnaissance des initiatives locales conventionnées dans le temps autour d'objectifs à atteindre dans cinq domaines

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

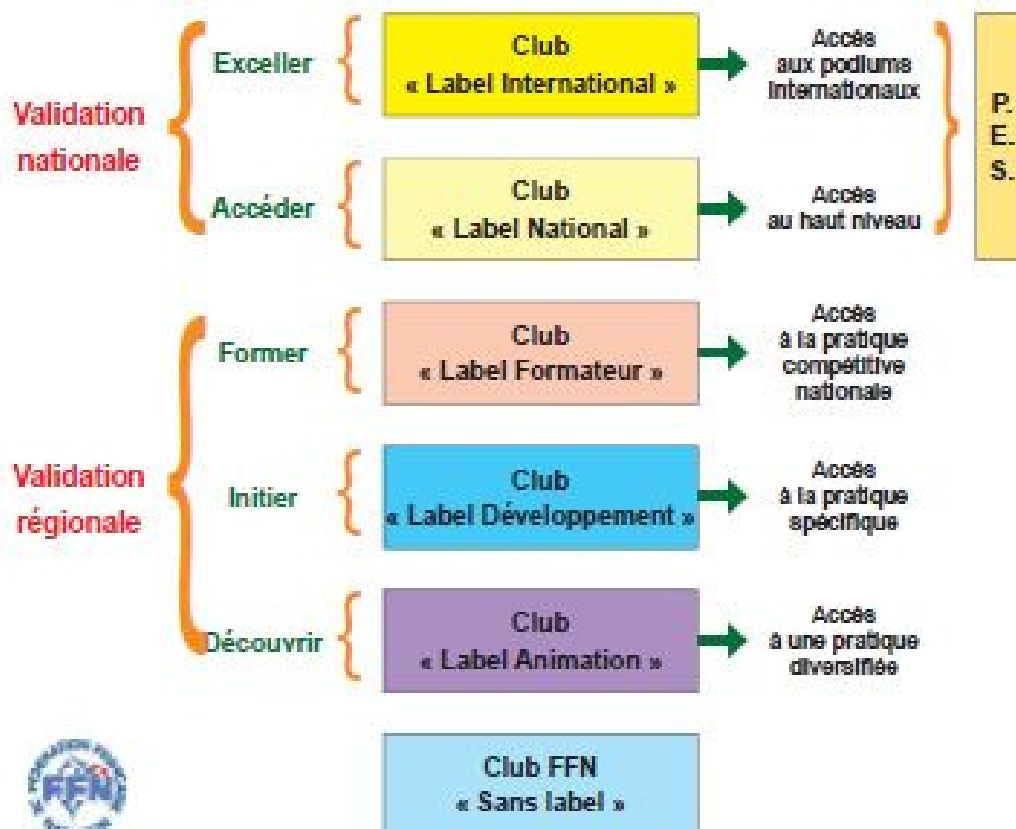
LICENCE

ENF

ÉQUIPEMENT

FORMATION FÉDÉRALE DANS LES ERFAN

STRATIFICATION PAR NIVEAU DE LABEL



Annexe 3

Fiche descriptive des niveaux des labellisations visés par le TCN

Label Développement		
Fonctionnement		
Échéances		
TUTELLE	<ul style="list-style-type: none"> Comité Directeur Régional Validation de la structure : Comité Directeur Régional et en accord avec le CTR coordonnateur 	<i>Ouverture</i>
VALIDITÉ DU LABEL	<ul style="list-style-type: none"> Olympiade Suivi annuel Évaluation à terme 	<i>Dès la 1^{re} année de fonctionnement</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Compétences nécessaires aux programmes d'acquisition et de développement 	
LIENS	<ul style="list-style-type: none"> Relation fonctionnelle avec l'ERFAN Convention avec le gestionnaire de la piscine 	<i>Au terme</i>
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> Un éducateur titulaire au moins du BF3 et des formations ou certifications fédérales correspondantes aux animations proposées 	<i>Deux années</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Participer au moins à une action de formation continue par éducateur et par période de deux ans 	<i>Au terme</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Justifier d'une formation liée à la sécurité 	<i>Tous les deux ans</i>
MOYENS LOGISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Téléphone, équipement bureautique incluant poste informatique avec liaison Internet 	<i>À l'ouverture</i>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> École de natation : sauv'nage, pass'sports de l'eau, pass' compétition Premiers niveaux de compétition 	<i>À l'ouverture</i>
Mise en œuvre		
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sauv'nage, pass'sports de l'eau et pass' compétition délivrés Nombre de licenciés dans les premiers niveaux de compétition 	<i>Au terme</i>
CONDITIONS DE PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> École de Natation Française <ul style="list-style-type: none"> Le club doit être doté d'une école de natation Il doit mettre en place les étapes de formation et de préparation aux tests suivants : <ul style="list-style-type: none"> Sauv'nage, 2 heures / semaine Pass'sports de l'eau, 2 heures / semaine Pass' compétition, 2 heures / semaine Premiers niveaux de compétition, 2 à 3 heures par semaine 	<i>À l'ouverture</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Support de formation pour les stages pratiques des formations fédérales 	<i>Au terme</i>
CONDITIONS À REMPLIR	<ul style="list-style-type: none"> Présentation régulière de candidats aux formations d'officiels 	<i>Annuellement</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Habilitation aux passages des 3 tests de l'ENF 	<i>Annuellement</i>
	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de compétitions départementales 	<i>Dès la 2^e année</i>

TROYES CHAPELLE NATATION

Label Formateur		
Fonctionnement		
		Échéances
TITELLE	<ul style="list-style-type: none"> Comité Directeur Régional Validation de la structure : Comité Directeur Régional et en accord avec le CTR coordonnateur 	À l'ouverture
VALIDITÉ DU LABEL	<ul style="list-style-type: none"> Olympiade Survi annuel Évaluation à terme 	Dès la 1 ^{re} année de fonctionnement
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Accès au niveau national : accès à la pratique compétitive nationale 	
LIENS	<ul style="list-style-type: none"> Relation fonctionnelle avec l'ERFAN Convention avec le gestionnaire de la piscine Convention avec un établissement scolaire 	Au terme
ENCADREMENT	<ul style="list-style-type: none"> Un éducateur titulaire au moins du BF4 et des formations ou certifications fédérales correspondantes aux animations proposées 	Deux ans
	<ul style="list-style-type: none"> Participer au moins à une action de formation continue par éducateur par période de deux ans 	Au terme
	<ul style="list-style-type: none"> Justifier d'une formation liée à la sécurité 	Tous les deux ans
MOYENS LOGISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Téléphone, équipement bureautique incluant poste informatique avec liaison internet 	À l'ouverture
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none"> École de natation : sauv'nage, pass'sports de l'eau, pass' compétition Population cible : 12-17 ans 	À l'ouverture
Mise en œuvre		
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pass' compétition délivrés Natation course : avoir des qualifiés aux Championnats de France de catégories d'âge Natation synchronisée : programme « Formation » du Socle (après validation « Développement ») ; ou équipe qualifiée en National « Espoir » Water-polo : <ul style="list-style-type: none"> club finaliste épreuves Interclubs ou sélectionnés Coupe de France des régions et Interzones participation Championnats de France cadets Plongeon : 1.000 points à la table de cotation Eau Libre : <ul style="list-style-type: none"> participer aux Championnats de France 5 km eau libre participer sur 1500 m NL ou 800 m NL aux Championnats de France de natation de catégories d'âge 	Au terme